

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT DU 6 AOÛT 2018

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir, promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 6 août 2018.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « [op3ft.org](https://www.op3ft.org) », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20180806/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20180806/access.html>

Le 6 août 2018, à 15h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur,
- Monsieur Khaled KOUBAA, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Khaled KOUBAA est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de décision de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion
 - travaux de l'équipe juridique
 - travaux des équipes techniques
 - travaux de l'équipe de vigilance

- Promotion de la technologie Frogans en Chine,
- Publication du document « *Frogans Technology Overview* »,
- Migration de l'exploitation technique du TLD « .frogans »,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

À l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

PROMOTION DE LA TECHNOLOGIE FROGANS EN CHINE

Dans le prolongement de sa décision du 28 juillet 2015 de créer une antenne locale de l'OP3FT en Chine, appelée OP3FT 中国, le Conseil d'administration prend acte du bon déroulement de la campagne de promotion de la technologie Frogans en Chine, qui s'est étalée du 9 au 26 juillet 2018. En particulier, il prend acte :

- des discussions avec l'Ecole Centrale Pékin au sujet de la possibilité pour l'OP3FT de proposer aux étudiants de cette école un projet d'innovation collaborative (PIC) sur le thème de la technologie Frogans ;
- de la poursuite des relations avec l'Académie Chinoise des Sciences, au travers de discussions et de démonstrations sur les usages de la technologie Frogans à des fins d'éducation ;
- de la bonne avancée des travaux menés avec le cabinet d'avocats chinois JunHe en vue de la création de l'antenne locale de l'OP3FT en Chine.

PUBLICATION DU DOCUMENT « *FROGANS TECHNOLOGY OVERVIEW* »

Le Conseil d'administration prend acte de la publication d'une nouvelle ressource sur le site Web officiel de la technologie Frogans « [frogans.org](https://www.frogans.org) », intitulée « *Frogans Technology Overview* ». Ce document décrit les principales composantes de la technologie Frogans et leur articulation. Il est destiné à des lecteurs au profil technique, tels que des cadres, experts et journalistes, ainsi qu'aux auteurs de tutoriels et aux développeurs de logiciels. Cette ressource, en anglais, est disponible en téléchargement à l'URL permanente suivante :

<https://www.frogans.org/en/resources/overview/access.html>

Dès qu'elle sera achevée, sa traduction en français sera publiée à l'URL permanente suivante :

<https://www.frogans.org/fr/resources/overview/access.html>

MIGRATION DE L'EXPLOITATION TECHNIQUE DU TLD « .FROGANS »

Concernant la migration de l'exploitation technique du TLD « .frogans » de l'Afnic (Association Française pour le Nommage Internet en Coopération) à la société Afilias, le Conseil d'administration prend acte de la bonne avancée des travaux, conformément au plan de migration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 16h45.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Khaled KOUBAA
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864